



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne
SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRECode courrier interne : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com Facebook : Sud BPCE



19 juillet 2018

Comité d'entreprise du 19 juillet 2018.

« POGNON DE DINGUE »

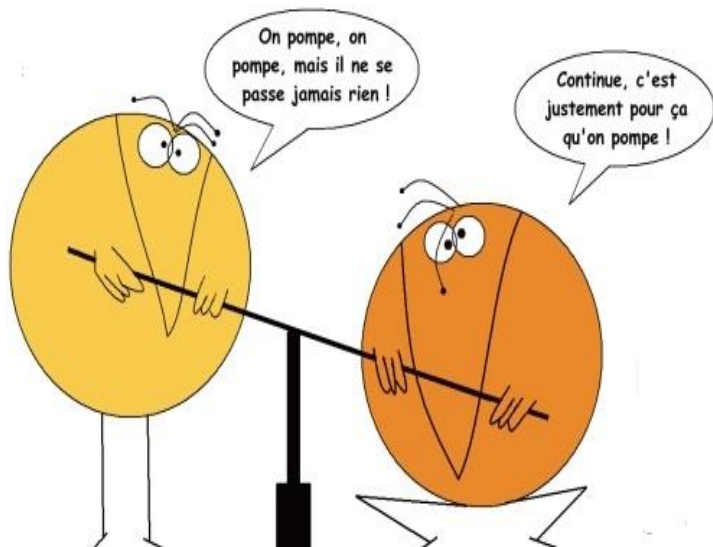
Nous commenterons le point le plus important qui nous concerne tous : **Avis du Comité d'Entreprise sur la situation économique et financière de 2017.**

Les résultats 2017, comme ceux des dix dernières années, sont excellents (des centaines de millions d'euros de profits cumulés). A cela, rajoutez la solidité du groupe qui n'a jamais été aussi renforcée dixit François Pérol qui écrivait ceci à propos du groupe au moment de son départ : « *sa situation financière est solide, ses équipes sont fortement engagées...* ». Alors, pourquoi ce « pognon de dingue » ne profite qu'à une minorité ?

Sur le terrain, lorsque nous vous rencontrons, on voit bien que vous n'acceptez plus l'action du directoire : le cafouillage de Dimension Conseil, le jeu de dupes de la NAO, l'enveloppe d'intéressement diminuée d'**1,2M€ entre 2016 et 2017** (à noter que sur la même période, le directoire a provisionné **1,1M€ pour financer la soirée du bicentenaire...**), la qualité de vie au travail, les effectifs et l'augmentation générale des salaires en berne. Le directoire pousse même le vice jusqu'à supprimer 97 emplois en 2017 alors qu'il a reçu un Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi de 3M€.

Alors, comment le directoire, lorsqu'il se félicite de nos résultats annuels, lorsqu'il vous remercie tous de votre investissement, de votre abnégation, de votre conscience professionnelle, refuse t-il que les bénéfices de ces dix dernières années, fruit du seul travail des salariés ne servent pas à :

- Revoir en profondeur l'arnaque sociale sur les nouvelles classifications dont les premières victimes sont les salariés.
- Augmenter collectivement les salaires.
- Maintenir un niveau d'intéressement élevé.
- Renforcer les effectifs.
- Améliorer les conditions de travail.
- La mise en place d'une prime en remplacement d'une part variable aléatoire et synonyme de supprime.



Mais rien ne change !

**Le directoire a les moyens financiers de casser ce cercle vicieux,
Il doit maintenant en avoir la volonté et négocier sur ces sujets.
Qu'en pensez-vous ?**

Comme les élus Sud-Solidaires, le CE a émis un avis défavorable.

Vos représentants Sud-Solidaires : Isabelle LEFEBVRE - Damien PINSULT - Florence MOULIE - Tristan GUERIN - Lydie MILCENT - Alain QUESNE - Daniel MIHALYI - Daniel GEORGELIN - Cécile GAMBERT - Philippe RENAUD.